

N°79  
JAN  
2022

# Saint-Georges



# du Bois

## Bulletin Municipal

Rétrospectives P32  
Brèves P33/37  
Notre commune P38/39

Enfance/Jeunesse P16/20  
Perspectives P21  
Conseil Municipal P22/25  
Associations P26/31

Édito P2  
Actualités P3/11  
Travaux P12/13  
Vie Scolaire P14/15

Élections  
présidentielles

les Dimanches  
10 Avril et 24 avril  
2022

[www.sgdb72.fr](http://www.sgdb72.fr)



Il y a quelques jours, nous vous avons adressé dans votre boîte aux lettres la carte de vœux de la municipalité. Dans ce document, je vous dressais le bilan des actions de l'année passée et vous présentais les perspectives de 2022.

Ce bilan est également accessible en format numérique sur la chaîne YouTube via notre site internet ou en cliquant sur le QR Code situé en bas de la carte de vœux. Je n'y reviendrai donc pas.

Au-delà des projets prévus pour cette année qui commence, les élus souhaitent engager une réflexion approfondie sur le centre bourg. Depuis des années, la périphérie du village accueille des programmes immobiliers permettant la construction de maisons neuves. Parallèlement, l'habitat ancien du cœur de bourg, même s'il connaît quelques réhabilitations à l'initiative des particuliers, comprend plusieurs maisons dégradées, dont certaines sont inoccupées.

Le dynamisme de Saint Georges passe par un cœur de bourg vivant et qualitatif. Il en est de même de nos commerçants qui doivent pouvoir développer leurs activités dans des conditions de travail rénovées, s'ils le souhaitent.

C'est pourquoi, dès cette année, l'ancien bâtiment de la poste, propriété de la commune fermée depuis des années sera entièrement réhabilité par l'association SOLIHA qui se voit confier la gestion du bâtiment pendant 40 ans. Cette restauration permettra d'avoir un logement de 70 m<sup>2</sup> en location en plein cœur du village. Pour rendre à cet immeuble sa qualité architecturale, la municipalité a accepté de participer au financement de cette réhabilitation en prenant en charge la rénovation globale de la façade qui n'avait pas été envisagée par SOLIHA.

Nous allons aussi lancer une étude financée par Le Mans Métropole sur un espace situé rue du Mans, à proximité de la boulangerie sur le trottoir opposé. Nous avons déjà procédé à l'acquisition de trois maisons qui, avec leurs terrains attenants, constituent un espace allant jusqu'à la rue des Lilas.

Il s'agit de réfléchir à une véritable restructuration du centre bourg autour de cet espace. Afin d'amorcer la réflexion, nous avons confié l'année dernière à un groupe d'étudiants en géographie de l'université du Mans, pour nous faire des suggestions d'occupation de cet espace disponible.

Aucun délai n'est fixé à ce jour pour envisager la mise en œuvre de ce projet, nous prendrons le temps nécessaire en incluant des phases de concertation, notamment avec les riverains concernés.

Les perspectives d'évolution de notre village sont réelles, elles doivent être envisagées en gardant à l'esprit le caractère villageois que nous voulons garder à notre commune. Il ne s'agit donc pas de réfléchir uniquement quantitativement mais surtout qualitativement.

L'objectif de développement est d'atteindre environ 2600 habitants, nous ne recherchons pas la démesure mais le bien vivre ensemble à Saint Georges du bois.

Je vous réitère tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et souhaite avec impatience vous retrouver « en présentiel » pour la prochaine cérémonie de vœux. D'ici là, je ne doute pas que nous aurons l'occasion de nous croiser à différentes reprises. C'est aussi cela, l'esprit villageois.

Franck BRETEAU

Maire de St Georges du Bois  
mairie-sgdb@orange.fr

## Gestion de la COVID 19 : Tous mobilisés

Si nous avons tous conscience que la situation sanitaire que nous vivons est inédite à l'échelle mondiale, elle se traduit à Saint Georges comme partout ailleurs par la nécessité de faire face quotidiennement à des rebondissements liés à la connaissance de cas positifs qui désorganisent les services.

Cette situation est particulièrement vraie à l'école où nous constatons que le variant Omicron touche particulièrement les enfants. Heureusement sans gravité pour les personnes touchées, il entraîne toutefois des nécessités répétées de réorganisation, quelquefois dans l'extrême urgence.

La mobilisation exceptionnelle de l'équipe pédagogique et notamment de notre directeur Yvan DORANGEON et aussi celle du personnel communal qui assure au quotidien le service aux enfants, notamment en restauration scolaire, nous permet de faire face à cette situation de crise dans les meilleures conditions possibles.

Il en est de même en Mairie où, malgré plusieurs cas positifs au COVID, de nos collaboratrices, nous maintenons le service public de proximité dont nous avons la charge.

Les élus sont enfin particulièrement sollicités pour gérer au quotidien, quelques fois plusieurs fois par jour, les situations qui apparaissent.

La municipalité fournit des auto-tests et des masques FFP2 pour son personnel mais aussi pour l'équipe pédagogique. Ils ont pu aussi être fournis aux parents lorsque l'urgence le nécessitait.

Au jour même de l'écriture de ces lignes, une nouvelle livraison de 2600 masques FFP2 vient d'être réceptionnée.

La municipalité avait anticipé la nécessité de s'équiper d'auto-tests dès le mois d'octobre en acceptant une dotation de l'Etat de 500 unités.

La mobilisation de tous est garantie et sera prolongée le temps qu'il faudra pour vous assurer le meilleur service possible.

Que chacune et chacun soit remercié de son engagement au service des boisgeorgiennes et des boisgeorgiens.



## Où en est le projet de maisons d'assistantes maternelles (M.A.M.) ?

Lancé dès l'année 2020 avec l'achat d'un terrain au 20 rue de Sablé et après une phase d'étude qui avait démarré bien avant, le projet avance malgré quelques vicissitudes.

Au cours de l'année écoulée la commune a procédé à la démolition des bâtiments existants, sélectionné un premier architecte puis un second en fin d'année, pour remplacer le premier. Un permis de construire a été déposé et accordé et deux appels d'offres ont été lancés, le premier ayant dû être déclaré infructueux tant le dépassement des prix par rapport au budget prévisionnel était important (+70%). Parallèlement, des demandes de financement ont été sollicitées, certaines obtenues et d'autres rejetées. Plusieurs études techniques dont l'étude de sol, ont été faites. Le programme a été dense et pour autant l'impatience légitime des futures assistantes maternelles et des parents intéressés se fait jour.

Ces derniers mois ont fait apparaître une nette augmentation des coûts de construction, laquelle a demandé aux élus de réfléchir à de nouveaux moyens pour réaliser cette M.A.M. Si le deuxième appel d'offres permet d'envisager un coût moindre d'environ 50000€ par rapport au premier, c'est par la remise en cause de certaines prestations. Pour autant les élus n'ont pas souhaité aller trop loin dans la remise en cause qualitative du projet, notamment dans sa performance énergétique. L'objectif reste de réaliser un bâtiment dont la performance est meilleure que la norme réglementaire mais dans une proportion moindre.

Il a fallu travailler le côté « recettes » et solliciter d'autres sources de financement. Si une première aide de l'Etat est acquise, une demande complémentaire a été sollicitée. Par ailleurs la commune a déposé un nouveau dossier auprès de la Région après que le premier n'ait pu recevoir une réponse positive.

Une demande de subvention auprès des fonds européens a été déposée. Enfin, une modification des règles d'attribution du fonds de concours de Le Mans Métropole vers les communes est en cours d'étude et devrait aboutir positivement courant juin et permettre ainsi de finaliser le tour de table des financements possibles. L'attribution des marchés aux entreprises se fera dans les prochaines semaines et la pose de la première pierre d'ici la fin de l'été est le nouvel objectif que se sont fixés les élus.



## Modification ordures ménagères (conteneurs verres)

Actuellement la collecte des ordures ménagères (Bac gris ou vert) et du tri sélectif (Bac jaune) est faite en même temps par un véhicule bi-compartmenté 1 fois par semaine, et la collecte des verres 1 fois par mois.

**A partir du lundi 11 avril 2022, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sera modifiée.** Le jour sera toujours le lundi mais il y aura 2 passages avec 2 camions différents. Le contenu à mettre dans les bacs ne change pas.

En revanche, le ramassage mensuel de verres est supprimé, chacun est invité à déposer auprès de l'un des points d'apport volontaire.

Actuellement vous avez deux points d'apport volontaire (conteneurs à verres), rue de souligné et à côté du terrain de Tennis.

Du fait de la suppression de la collecte des verres, il est prévu de renforcer le dispositif.

Trois conteneurs à verres sont en attente d'être installés, un à l'entrée du lotissement de la Bideaudière près de la rue de la Croix Sainte Apolline (derrière le transformateur électrique), le deuxième, soit rue de Sablé (bâtiment situé avant le cimetière, bâtiment technique à l'opérateur orange) soit à l'entrée du parking du panorama et le troisième au Parc des Hayes, en bas du belvédère de la Croix du Sud, également à côté du transformateur électrique.

### Voici le calendrier de collecte 2022 :

SAINT-GEORGES-DU-BOIS / PRUILLÉ-LE-CHETIF											
<small>OM/CS Collecte des ordures ménagères et collecte sélective le mardi - soit sur bac résidentielle, à partir de 19h</small>											
<small>VERRE Collecte du verre le mardi une fois par mois - soit sur bac résidentielle, à partir de 19h</small>											
<small>Modification des jours de passage liés aux jours fériés</small>											
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 S FÉRIÉ	1 M	1 M	1 V	1 D FÉRIÉ	1 M	1 V	1 L OM/CS	1 J	1 S	1 M FÉRIÉ	1 J
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L OM/CS	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 L OM/CS	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L OM/CS	3 J	3 S
4 M VERRE	4 V	4 V	4 L OM/CS	4 M	4 S	4 L OM/CS	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 S	5 S	5 M VERRE	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L OM/CS	5 M	5 S	5 L OM/CS
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L FÉRIÉ	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 V	7 L OM/CS	7 L OM/CS	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L OM/CS	7 M
8 S	8 M VERRE	8 M VERRE	8 V	8 D FÉRIÉ	8 M	8 V	8 L OM/CS	8 J	8 S	8 M	8 J
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L OM/CS	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 L OM/CS	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L OM/CS	10 J	10 S
11 M	11 V	11 V	11 L OM/CS	11 M	11 S	11 L OM/CS	11 J	11 D	11 M	11 V FÉRIÉ	11 D
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L OM/CS	12 M	12 S	12 L OM/CS
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L OM/CS	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 V	14 L OM/CS	14 L OM/CS	14 J	14 S	14 M	14 J FÉRIÉ	14 D	14 M	14 V	14 L OM/CS	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L FÉRIÉ	15 J	15 S	15 M	15 J
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L OM/CS	16 J	16 S	16 M OM/CS	16 V	16 D	16 M	16 V
17 L OM/CS	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L OM/CS	17 J	17 S
18 M	18 V	18 V	18 L FÉRIÉ	18 M	18 S	18 L OM/CS	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 S	19 S	19 M OM/CS	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L OM/CS	19 M	19 S	19 L OM/CS
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L OM/CS	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 V	21 L OM/CS	21 L OM/CS	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L OM/CS	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L OM/CS	22 J	22 S	22 M	22 J
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L OM/CS	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 L OM/CS	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L OM/CS	24 J	24 S
25 M	25 V	25 V	25 L OM/CS	25 M	25 S	25 L OM/CS	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D FÉRIÉ
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J FÉRIÉ	26 D	26 M	26 V	26 L OM/CS	26 M	26 S	26 L OM/CS
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L OM/CS	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 V	28 L OM/CS	28 L OM/CS	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L OM/CS	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L OM/CS	29 J	29 S	29 M	29 J
30 D		30 M	30 S	30 L OM/CS	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 L OM/CS		31 J		31 M		31 D	31 M		31 L OM/CS		31 S

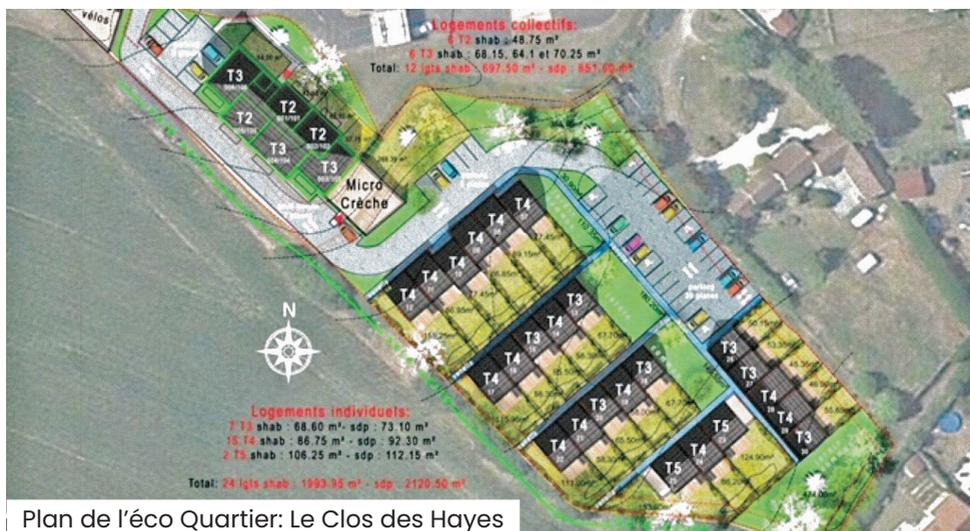
## Éco quartier: le clos des Hayes

Le premier projet de l'écoquartier n'a pas pu voir le jour pour des raisons techniques et financières. Le positionnement des constructions et la nature argileuse du terrain avaient entraîné un surcoût rendant impossible la faisabilité du projet.

Le promoteur YesWimmo a donc travaillé à un nouveau projet, situé sur le même terrain face au supermarché, dont la faisabilité est assurée. Celui-ci a fait l'objet d'une nouvelle demande de permis de construire déposée en fin d'année 2021.

L'ensemble envisagé sera la propriété de Sarthe Habitat et comprendra un total de 36 logements scindés en 24 logements individuels dont 6 en accession sociale à la propriété, 12 logements collectifs et une micro crèche. Les travaux devraient débuter courant du premier semestre 2022.

La commune a demandé au promoteur de lui construire à cette occasion des WC publics et un local pour les vélos à proximité de l'espace de loisirs (en haut du plan).



## Fin d'aménagement Rue du Mans

Les travaux centre bourg avaient démarré avant le confinement en janvier 2020 par l'enfouissement des réseaux électriques rue de Souigné et rue de Pruillé.

La touche finale de l'aménagement de l'entrée du village côté Le Mans s'est achevée fin décembre 2021. La plantation de 13 arbres de hautes tiges le long de la rue du Mans mais aussi au carrefour de la croix Sainte Apolline ont constitué le dernier élément de ce chantier qui avait débuté au printemps dernier. Ces travaux ont été financés par Le Mans Métropole pour un montant global d'environ **2.100.000€ TTC**. Il faudra maintenant laisser le temps faire son œuvre pour que ces plantations prennent toute leur dimension et parachever l'esthétique de notre entrée de bourg.



## 30 KMS/H: Mise en place de la nouvelle signalisation



La nouvelle signalétique indiquant l'application dans toute la commune du dispositif « zone 30Kms/h » est installée depuis début décembre.

L'objectif est de faciliter l'appropriation de l'espace public et de la voirie par les utilisateurs de mode doux, et de réduire le sentiment d'insécurité lié à la vitesse excessive dans plusieurs rues de la commune. Une vitesse de l'ordre de 40 à 50 kms/h sur les axes dans les lotissements crée ce sentiment d'insécurité, et de crainte pour les piétons et les cyclistes. Des lieux ont été particulièrement identifiés comme faisant ressortir ce sentiment d'insécurité : avenue des Constellations, avenue Pierre de Coubertin, rue de la croix Sainte Apolline.

**Une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est réduite pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie (à pied, à vélo, en trottinette, etc...)**

Nous invitons tous les automobilistes et motards à respecter cette nouvelle vitesse, afin qu'un sentiment d'apaisement vis à vis de la circulation prédomine dans les rues de Saint Georges du Bois.

## Démolition de l'ancienne buvette du plateau scolaire

Le bâtiment était désaffecté depuis des années. Situé en bordure du plateau scolaire et de la rue Saint Bartholomä, ce bâtiment était situé sur le talus qui limite les deux espaces. Construit dans les années 70, il était utilisé par les associations comme buvette lorsque le plateau scolaire était le seul lieu disponible pour organiser diverses manifestations. Comme beaucoup de constructions de l'époque, la toiture était constituée de tôles en fibro-ciment, tôles comprenant des composants amiantés. C'est pourquoi, un procédé de démolition strict a été mis en œuvre.



Le terrain a été dégagé et deux érables ont été plantés. A terme ces arbres devraient atteindre une hauteur d'une dizaine de mètres pour une envergure d'environ huit mètres.

## Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet [www.sgdb72.fr](http://www.sgdb72.fr) comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

## Vie du village «Bien Vivre-Ensemble»

Avec 2155 habitants permanents recensés au 1er Janvier (base 2019), notre village continue à grossir et les règles de respect des autres sont de plus en plus souhaitées et attendus. Quelques rappels des règles de savoir-vivre

### Aboiements de chiens :

Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter les aboiements de manière répétée et intempestive.

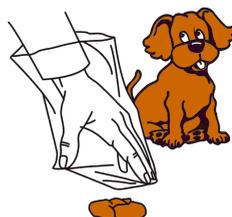


### Brûlage des déchets à l'air libre :

Interdit pour tous les déchets, y compris les déchets verts.

### Déchets canins :

Afin de préserver l'entretien des lieux publics, notamment les trottoirs et les espaces verts, chaque maître est responsable des déchets de son animal de compagnie. Il faut emporter avec soi des sacs plastiques pour récolter les excréments de l'animal, puis jeter l'ensemble, sac noué, dans la corbeille de propreté la plus proche.



### Divagation des animaux domestiques :

Interdite sur la voie publique et sur la propriété d'autrui. Tout animal saisi est transféré à la fourrière animale dont dépend notre village ou peut faire l'objet d'une campagne de capture. La recrudescence des chats errants provenant de l'abandon par des particuliers de chatons après naissance nous oblige, à notre grand regret, à déclencher de telles opérations dans certains quartiers.

### Respect du code de la route :

Respecter les limitations de vitesse et les priorités à droite dans la commune, en respectant les pistes cyclables, les passages piétons. Le passage à 30Kms/h de la vitesse dans les lotissements est un élément fortement demandé par les riverains et nous invitons les automobilistes et motards à modifier leurs habitudes pour respecter cette nouvelle limitation.



### Taille des haies :

Les haies en bordure du domaine public ne doivent pas déborder sur le domaine public ni sur la propriété d'autrui. Veillez à les entretenir régulièrement. Il en va de la sécurité de tous, notamment à l'approche des intersections.



## Travaux de bricolage et jardinage :

Pour le respect de chacun d'entre nous, les travaux susceptibles de causer une gêne sonore doivent être effectués de préférence :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00



## Trottoirs :

L'entretien régulier des trottoirs (balayage, désherbage, enlèvement de la neige, etc...) incombe aux riverains. Les riverains doivent également répandre du sel, du sable ou de la sciure de bois, qu'ils doivent ensuite balayer au moment du dégel. Ne pas encombrer les trottoirs pour permettre le passage des piétons, fauteuils roulants, poussettes.



## Dispositif Argent de poche

Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes du Bocage Cénomans ont commencé leur intervention sur les talus de la piste BMX. Il s'agissait de planter 4000 végétaux sur l'ensemble des abords de la piste. Employés municipaux et jeunes volontaires du Bocage Cénomans ont travaillé ensemble à ce projet d'envergure dont l'objectif était de consolider les talus actuellement bâchés.



Si les employés municipaux perçaient la bâche et faisaient les trous nécessaires aux plantations, les jeunes volontaires du dispositif « argent de poche » plantaient la dizaine de variétés qui devraient s'épanouir à terme sur ces espaces.



Cette intervention s'est déroulée pendant toute la durée des vacances et a permis à 16 jeunes issus du Bocage Cénomans, organisés par équipes de 4, d'aider la commune dans ses travaux d'embellissement.

De nouveau, pendant les vacances de Noël, quatre jeunes du Bocage Cénomans ont participé à une nouvelle session de l'opération « argent de poche ». La piste de BMX fut à nouveau le lieu de leur intervention avec l'apposition de plusieurs milliers d'agrafes sur les bâches des talus, faisant suite aux plantations qui avaient été réalisées aux vacances de la Toussaint.

## Une pompe à chaleur installée au restaurant scolaire

Les élus avaient constaté une consommation électrique particulièrement élevée pour le bâtiment du restaurant scolaire et ce, malgré une bonne qualité d'isolation de la structure. Une étude a été réalisée qui a fait ressortir que le type de chauffage installé en 2007 lors de la construction du restaurant n'était plus adapté à la surface à chauffer. Le recours à un système de chauffage avec pompe à chaleur a été retenu et installé pendant la première semaine des vacances de Noël. Le coût de l'opération est de 23900€ ttc et a été subventionné à hauteur de 48,5% par l'Etat et Le Mans Métropole.



L'un des souffleurs installés au plafond du restaurant scolaire

Pompe à chaleur sur le toit du restaurant scolaire

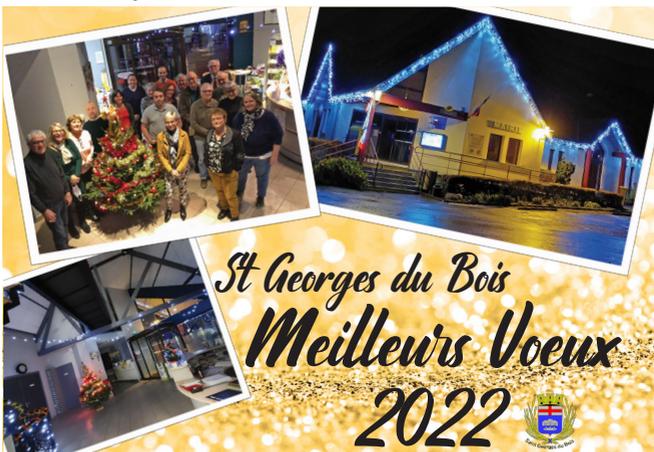


## 2022 : Des vœux numériques toujours disponibles

La situation sanitaire de nouveau cette année ne nous a pas permis de vous proposer notre rencontre à l'occasion de la présentation des vœux à la salle associative initialement prévue le 09 janvier.

Ce moment de convivialité où 200 à 250 d'entre vous sont présents est pourtant un fort moment de rencontre et d'échanges dont nous regrettons l'absence.

C'est pourquoi nous avons choisi de vous adresser nos vœux via la chaîne numérique YouTube. Vous pouvez les visualiser à partir du site internet ou du flash code qui figure sur la carte de vœux qui vous a été distribuée à domicile.



Après les vœux des élus, en deuxième partie, vous y retrouvez le diaporama à travers lequel les réalisations de l'année écoulée sont passées en revue et les projets de la nouvelle année, présentés. Ce diaporama restera d'ailleurs à votre disposition sur le site internet pendant plusieurs semaines à la rubrique « le mot des élus » (à droite sur la page d'accueil).

## Poursuite de l'aménagement de l'espace de loisirs des Hayes

L'espace de loisirs des Hayes voit son aménagement se poursuivre. L'espace accueillant les jeux pour les plus petits a été clôturé et une table et des bancs ont été installés. L'objectif est de permettre aux adultes accompagnant les enfants en bas âge de patienter dans de meilleures conditions.

Au-delà des aménagements à l'intérieur de la partie clôturée, une autre table sera installée devant le city-stade avec une nouvelle pergola.

Une tyrolienne sera mise en place pour les vacances scolaires de Pâques. Tous ces travaux se font en collaboration avec nos employés communaux.



mise en situation de la tyrolienne

## Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet [www.sgdb72.fr](http://www.sgdb72.fr) comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

## **Les travaux d'aménagements au chemin de la garandière sont terminés**



Il s'agissait de mettre en place un véritable ralentisseur à la place de l'ancien « coussin berlinois » et de créer un trottoir sur une partie manquante entre le cheminement piéton du chemin des Garendières et le carrefour de rue de la Croix Saint Apolline avec la rue des fontaines.

Ces travaux ont été réalisés début janvier.



## **Les travaux préparatoires du Boulodrome ont commencé**

Avec le début de l'année, commence le premier chantier de 2022, le boulodrome. Une entreprise a réalisé les fondations des massifs devant supporter la structure porteuse des panneaux photovoltaïques, 10 pieux ont été installés.



Les terrains de boules, au nombre de 33 dont les deux tiers couverts, devraient être utilisables pour le printemps.

## Nouveaux parkings au coeur du village

La demande de nouvelles de places de stationnement sur l'espace public est une réalité à laquelle sont confrontés les élus. Parallèlement, l'optimisation des espaces verts en milieu urbain doit être privilégiée pour permettre une plus grande captation de carbone et préserver une meilleure qualité de l'air. Ces deux objectifs peuvent apparaître contradictoires. Face à cette situation, les élus ont souhaité répondre à la demande de stationnement tout en réduisant au maximum l'imperméabilisation de l'espace nécessaire pour y répondre.

Ainsi, rue des Bleuets, des nouvelles places de stationnement longitudinales ont été tracées et préférées à la réalisation d'un parking classique perpendiculaire à la rue. Cet aménagement a nécessité un léger élargissement de la rue mais a permis de préserver une partie de l'espace vert et surtout les trois arbres qui y étaient plantés.

Côté cour des Guigniers, la situation était différente puisque l'espace disponible ne procurait aucun avantage environnemental. L'ensemble de ces travaux sera terminé fin janvier début février.



## ORDINATEUR MALADE ???

# ORDIDOC

### Services informatiques à domicile

- Dépannage à domicile
- Donner de la vitesse à votre ordinateur qui 'rame'
- Internet, partout dans votre maison !
- Conseil d'achat ordinateur, mise en route, transfert de votre ancien ordinateur et installation à domicile



1 cour de la licorne  
Saint Georges du bois  
06 30 54 44 66  
www.ordidoc.com

**35 ans d'expérience à votre service !**

## Un Noël aux couleurs des étoiles de l'Europe

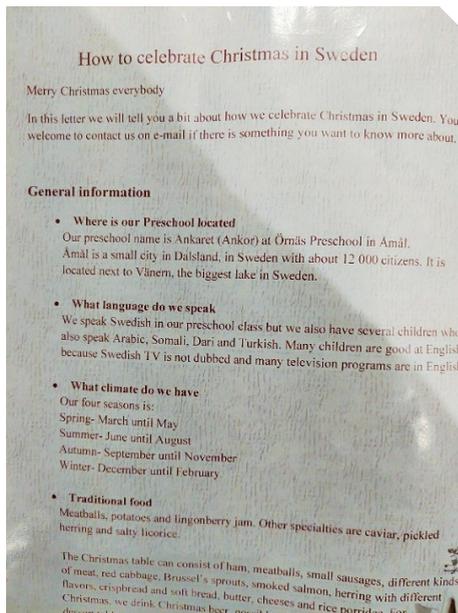
Mi-novembre, l'école Trompe-Souris rejoint une proposition qui lui a été présentée par la municipalité, de participer à un échange de pratique entre écoles de différents pays de l'Union européenne visant à découvrir comment les enfants décorent les sapins de Noël et plus globalement, comment les populations fêtent Noël. Cette initiative a été lancée par l'antenne sarthoise de la Maison de l'Europe à laquelle adhère la commune de Saint Georges du Bois. C'est avec enthousiasme que trois classes de l'école élémentaire (CE2, CM1 et CM2) ont participé à cette opération en préparant des décorations qui ont été envoyées dans des écoles issues d'une quinzaine de pays européens. En contrepartie, l'école a reçu des décorations venant de ces différents pays.



Les élèves de CM2 ont conservé les courriers et ils ont habillé avec les décorations réalisées par les élèves européens plusieurs sapins. A cette occasion, des courriers ont été envoyés et reçus entre les écoles pour expliquer comment s'organisent les fêtes de Noël. Des petits enfants Autrichiens, Italiens, Espagnols, Portugais, Suédois ... et autres ont ainsi écrits à nos enfants boisgeorgiens.

Bravo pour cette initiative qui participe à l'ouverture des esprits de nos enfants.

Bel enrichissement et bel échange culturel !



### How to celebrate Christmas in Sweden

Merry Christmas everybody

In this letter we will tell you a bit about how we celebrate Christmas in Sweden. You welcome to contact us on e-mail if there is something you want to know more about.

#### General information

##### • Where is our Preschool located

Our preschool name is Ankaret (Ankor) at Örnäs Preschool in Amål. Amål is a small city in Dalsland, in Sweden with about 12 000 citizens. It is located next to Vänern, the biggest lake in Sweden.

##### • What language do we speak

We speak Swedish in our preschool class but we also have several children who also speak Arabic, Somali, Dari and Turkish. Many children are good at English because Swedish TV is not dubbed and many television programs are in English.

##### • What climate do we have

Our four seasons is:  
Spring- March until May  
Summer- June until August  
Autumn- September until November  
Winter- December until February

##### • Traditional food

Meatballs, potatoes and lingonberry jam. Other specialties are caviar, pickled herring and salty licorice.

The Christmas table can consist of ham, meatballs, small sausages, different kinds of meat, red cabbage, Brussel's sprouts, smoked salmon, herring with different flavors, crispbread and soft bread, butter, cheeses and rice porridge. For Christmas, we drink Christmas beer, possibly...

## OPERATION NOEL SOLIDAIRE au Groupe Scolaire Trompe Souris



A l'initiative d'Yvan Dorangeon, directeur du groupe scolaire Trompe Souris et aussi bénévole au sein des Restos du Cœur de Coulaines, les enfants des classes élémentaires ont été mobilisés pour collecter auprès de leurs parents ou proches différentes affaires au profit des personnes sans domicile fixe: produits alimentaires, vêtements et jouets ont ainsi été apportés en quantité. Les élèves délégués, du CP au CM2, ont chargé les nombreux cartons constitués. Les dons des familles de l'école ont été distribués au bus du Coeur le soir du réveillon de Noël.

Ces derniers ont vraiment apprécié ces présents qui étaient regroupés dans un sac à dos offert également ce jour-là.

Tous les bénéficiaires du Bus du Coeur ont ainsi profité le vendredi 24 décembre au-delà d'une boisson chaude, « d'un truc bon », d'un produit d'hygiène, d'un jeu, d'un livre, sans oublier les fameux mots doux qui ont particulièrement été appréciés : Une très belle opération de solidarité qu'il faut souligner et qui a énormément sensibilisé les enfants ayant participé à l'opération.



## Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet [www.sgdb72.fr](http://www.sgdb72.fr) comptant plus de 4000 visites/ mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

## Petite Enfance :

Après 12 ans comme responsable du service petite enfance, Stéphanie Morin a quitté le département pour exercer les mêmes missions en Loire Atlantique. C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons début décembre Mathilde Grandin, éducatrice de jeunes enfants, en tant que responsable du service petite enfance. Mathilde reprendra les missions de coordination de la politique petite enfance et des actions d'accompagnement à la parentalité (50%) et la responsabilité du Relais Petite Enfance (RPE) qu'elle animera en binôme avec Claire Dézafit (50%). Mathilde bénéficie d'une expérience solide auprès des assistants maternels et des familles puisqu'elle a déjà travaillé durant 13 années au sein d'un Relais intercommunal. Elle a également travaillé en multi-accueil et en maternité, au début de sa carrière. Nous lui souhaitons la bienvenue !



L'année 2021 s'est terminée après deux mois d'exposition sur le métier d'assistant(e) maternel(le) enrichie de témoignages visible dans les mairies du territoire.

Un événement festif a ponctué la fin de l'année, le samedi 11 décembre 2021 : les familles accueillies chez les assistant(e)s maternel(le)s du territoire ont participé au spectacle « Jour de Plis », espace sensori-moteur, kamishibaï « bob le bonhomme de neige » pour le plus grand bonheur des enfants.

8 assistantes maternelles avaient préparé cet évènement avec les éducatrices du Relais : des modules d'exploration des sens ont été créés : espace tactile, lumineux, espace nid douillet..., Christelle et Linda ont un conté l'histoire de « Bob le bonhomme de neige » à l'aide d'un kamishibaï et deux représentations du spectacle de la Cie Charabia « jour de plis » a été proposé.

Renseignements sur les propositions du Relais : **02.52.19.21.80** (choix 1) et inscription aux activités sur : [www.syndicat-bocage-cenomans.fr](http://www.syndicat-bocage-cenomans.fr)

## Enfance :

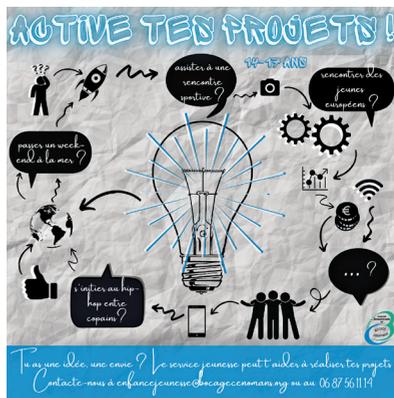
Le centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires organisé par les services du Bocage Cénomans enregistre une fréquentation importante. Au menu : la danse du réveil, des débats philosophiques avec les enfants, des siestes, des temps calmes et des sorties telles que celle du vendredi 5 novembre, au Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre pour des activités inédites...

Ainsi, l'équipe pédagogique s'organise pour proposer des nouveautés à l'été 2022 : plus de mini-camps, une nuit au centre avec les tout-petits, ... Découvrez toutes ces nouveautés lors du « forum familles » : un événement au printemps 2022 pour rencontrer l'équipe et son cadre pédagogique, visiter les locaux du centre, découvrir une journée type au centre de loisirs et les activités qui y sont proposées. Plus d'informations sur [www.syndicat-bocage-cenomans.fr](http://www.syndicat-bocage-cenomans.fr)

## Jeunesse :

Le Bocage développe un nouveau dispositif pour les jeunes : « Active tes projets ». Les jeunes de 14 à 17 ans sont invités à se rapprocher de l'animateur jeunesse pour tout micro-projet ou envie : week-end à la mer, journée en parc d'attraction, activité nautique, spectacle à la capitale, activité à la journée, ... tout est possible !

Les chantiers « argent de poche » offrent la possibilité à des jeunes de 14 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie, à l'occasion des vacances scolaires, et de recevoir en contrepartie une indemnisation. Du 25 octobre au 5 novembre, 16 jeunes ont planté près de 2400 arbustes aux abords du terrain de BMX de la commune de Saint Georges du Bois. En parallèle, deux jeunes ont assisté les ATSEM de l'école de Trangé pour entretenir et ranger les salles de classes et ont trier et réaliser la couverture des livres de la bibliothèque municipale accompagné de l'agent en charge.



Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que les contacts sur «[syndicat-bocage-cenomans.fr](http://syndicat-bocage-cenomans.fr)» ou sur l'application CityAll :



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
Sélectionnez SYNDICAT DU BOCAGE CENOMANS

Disponible sur  
 App Store

Disponible sur  
 Google Play



## **Parentalité :**

En 2021, le Bocage Cénomans développe des actions visant à accompagner la parentalité, avec le soutien de la CAF qui finance en partie les postes ou les actions en lien.

Des actions se sont poursuivies, telles que les passerelles de la petite enfance vers l'école maternelle, des conférences petite enfance, et d'autres ont vu le jour : ateliers parents-enfants « signes associés à la parole » et « p'tits conteurs », conférence à l'attention des parents d'adolescents : « internet, réseaux sociaux : comprendre de quoi il s'agit et en parler avec son enfant », des temps d'animation et une sortie en famille (journée en Bretagne à la Toussaint).

Ainsi, se déclinent aujourd'hui « Les Parent'aises » du Bocage Cénomans : les Parent'aises sont des actions du Bocage Cénomans qui s'adressent aux parents. Les p'tites Parent'aises pour les parents avec enfants de moins de 6 ans, les grandes Parent'aises pour les parents d'enfants de 6 ans et plus.

Les parents et les acteurs éducatifs ont été sondés pour développer ces actions. Une trentaine de parents s'est portée volontaire pour s'impliquer dans le groupe de réflexion. Ils seront sollicités prochainement pour évaluer les actions déjà proposées et faire de nouvelles propositions.

Grâce à un partenariat avec les communes, nous envisageons d'enrichir également les deux bibliothèques municipales du territoire : A Pleine Page à St Georges et la bibliothèque de Trangé, par une sélection d'ouvrage dédiés à la parentalité dès 2022.

## **Vie associative :**

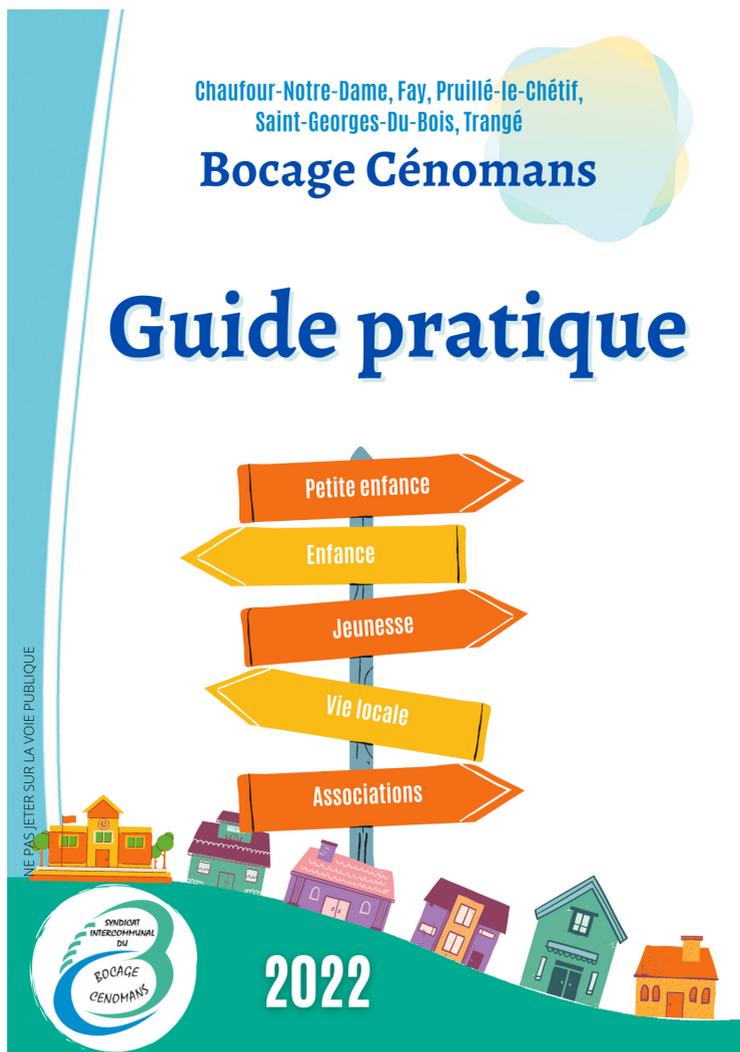
Le Syndicat du Bocage Cénomans a réuni les élus en charge de la vie associative de chaque commune qui le compose. Ensemble, ils ont identifié deux axes de travail principaux : la connaissance des activités associatives par les habitants du territoire et l'interconnaissance des représentants associatifs. Courant septembre 2021, le guide des Activités Associatives est paru. Un document qui sera mis à jour tous les ans et dont les dernières actualités sont à retrouver sur le site du Bocage. Une première rencontre des acteurs associatifs en collaboration avec le CEAS 72 et France Bénévolat Sarthe s'est déroulée en octobre. Conviviale et productive, ce temps de rencontre a permis d'identifier de nouvelles orientations communes : communication, dynamique bénévole, ... À la suite de la parution du guide des activités associatives, le travail de co-construction entre les associations et les municipalités se poursuit et de nouveaux projets se mettent en route sur le territoire pour 2022... Affaire à suivre.

## **Coordination Territoriale :**

Les élus et acteurs éducatifs du Bocage Cénomans se sont réunis courant 2021 afin de poser les premières pierres d'un Projet Éducatif de Territoire. Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est un projet de cohérence et de complémentarité entre l'école et toutes les activités proposées avant, pendant et après l'école. Fort d'une analyse et d'un diagnostic des actions existantes, le PEDT est un outil de collaboration

locale idéal pour lancer de nouveaux projets et favoriser une continuité éducative pour chaque enfant du territoire. Un sondage circule actuellement auprès des familles afin d'examiner l'adéquation des activités existantes avec les besoins des parents. Pour participer : [www.syndicat-bocage-cenomans.fr](http://www.syndicat-bocage-cenomans.fr)

Retrouvez le nouveau document à destination des habitants dès janvier 2022 ! Le Guide du Bocage Cénomans réunit toutes les informations utiles du territoire : son histoire, sa construction, ses partenaires, ses animations et toutes les structures et activités qui participent à la vie du quotidien ! Le Guide du Bocage est à retrouver dans vos mairies ou sur le site du Syndicat Intercommunal.



## Le nouveau responsable jeunesse du Bocage Cénomans est recruté

Après le départ annoncé d'Erwan VIEL, le responsable jeunesse « historique » du Bocage Cénomans, son successeur vient tout juste d'être recruté. Il s'agit d'Antoine BOUDIN, 31 ans, qui exerçait des fonctions similaires à Yvré l'Evêque.

Antoine BOUDIN a été retenu par les élus à l'issue d'un processus de recrutement qui a permis de rencontrer six candidats, provenant de Sarthe et de la région parisienne.

Nous rentrons dans la période transitoire où notre nouveau collaborateur devra tout d'abord effectuer son préavis auprès de sa collectivité actuelle de rattachement. Nous avons pris contact avec cette dernière afin de rechercher d'un commun accord une solution pour accélérer son arrivée avant la fin de la durée réglementaire de son préavis qui est de trois mois.

C'est avec plaisir que nous accueillerons Antoine au plus tard au printemps.

Celui-ci a pu dégager quelques heures dans le cadre de ses congés pour rencontrer ses futurs collègues et commencer à prendre connaissance avec Erwan VIEL des dossiers en cours et des premières échéances dont il aura à s'occuper.

Bienvenue à lui.



Antoine BOUDIN, à droite sur la photo, succèdera prochainement à Erwan VIEL, à gauche sur le photo.

## Vers une nouvelle plateforme de déchets verts?

L'utilisation du quai à déchets verts est de plus en plus intense et les rotations rendues nécessaires pour les évacuer sont de plus en plus nombreuses. Selon la saisonnalité, nous pouvons compter jusqu'à quatre évacuations hebdomadaires nécessitant plusieurs rotations à chaque fois. Ce fonctionnement n'est plus conforme à l'impérieuse nécessité de réduire les émissions de CO2 et transporter autant de fois de l'herbe par camion n'apparaît plus du tout comme une réponse adaptée.

Parallèlement, le principe d'un accès illimité et non gardienné aux bennes aboutit régulièrement à des actes d'incivilité, soit par non-respect du maximum possible à déposer, soit par versement d'objets divers n'ayant rien à voir avec de simples déchets verts.



Fort de ces constatations, Le Mans Métropole et la commune de Saint Georges ont commencé une réflexion sur la création d'une plateforme horizontale de déchets verts. Ce type d'équipement permettrait à chacun de les déposer sur une vaste plateforme en enrobé, lesquels déchets seraient régulièrement poussés pour être stockés verticalement. A intervalles réguliers une broyeuse viendrait sur place pour transformer l'herbe ou les petits branchages déposés, en broyat dont une partie serait laissée à la disposition des utilisateurs.

A ce jour, plusieurs aspects techniques sur la faisabilité de cet aménagement sont à l'étude et l'objectif serait que ce nouvel équipement puisse voir le jour dans l'année. Une autre modification importante engendrée par ce projet sera la réduction vraisemblable des jours d'ouverture puisque cet espace sera gardienné. Un contrôle pourra ainsi être effectué pour que seuls les ayants-droits puissent utiliser ce nouveau service.

Les élus sont allés visiter la plateforme de Ruaudin qui fonctionne sur ce principe et qui pourrait servir de source d'inspiration au projet envisagé.

De compétence communautaire, ce projet a reçu l'accord de l'élue en charge de la propreté et se trouve maintenant entre les mains des services.

7 Décembre 2021

## Création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) par Le Mans Métropole et la désignation d'un référent pour la commune:

Le Mans Métropole exerce la compétence relative aux « dispositifs locaux de prévention de la délinquance » (compétence obligatoire intégrée à la politique de la ville). Dans ce cadre, il appartient au Président d'animer et de coordonner les actions conourant à l'exercice de cette compétence, ce qui inclut l'obligation d'instaurer un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

La direction du service Prévention Sécurité de la ville du Mans est chargée de la centralisation de ces actions.

Le CISPD est une instance de concertation ; sa création n'emporte pas de transfert du pouvoir de police des maires, ni la constitution d'un service commun.

Elle ne remet pas non plus en cause l'existence des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) du Mans, d'Allonnes et de Coulaines. Le Mans Métropole a délibéré le 28 octobre en faveur de la création du CISPD.

Il est demandé aux communes de délibérer également sur le sujet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la création du CISPD Le Mans Métropole
- désigne Mme ROBIN Murielle comme référente pour la commune.

## Attribution par Le Mans Métropole d'un fonds de concours au titre de la rénovation énergétique du restaurant scolaire

Dans le cadre de la réalisation du projet de rénovation énergétique du restaurant scolaire, une demande d'attribution du fonds de concours « transition énergétique » de Le Mans Métropole a été déposée le 17 juin 2021.

Le Conseil Communautaire a validé cette demande le 30 septembre dernier et accordé un fonds de concours d'un montant de 3 881€ (25%) pour une dépense prévisionnelle de 15 457€.

Cette subvention vient en complément de la subvention de 7 695 € attribuée par l'Etat au titre de la DETR.

Après en avoir délibéré , le conseil municipal :

- approuve les termes de la convention d'attribution du fonds de concours ;
- autorise le maire à la signer.

## Attribution de subvention aux Bleuets de France

L'œuvre nationale des Bleuets de France sollicite, comme tous les ans, le versement d'une subvention.

Le conseil décide d'accorder, comme en 2020, une subvention de 100 euros.

## Adhésion à l'Association sarthoise des communes « Maisons fissurées »

L'Association sarthoise des communes « Maisons fissurées » a été créée le 5 juillet 2021, à l'initiative de M. JAMOIS, maire de Dollon.

L'association a pour objet d'accompagner les communes à faire leur demande de reconnaissance de catastrophe naturelle liée au retrait/gonflement des argiles, et les accompagner dans leurs recours gracieux et/ou contentieux en cas de refus.

L'association est ouverte à toutes les communes et communautés de communes, sans condition ni distinction. Son siège social est fixé à Dollon.

Les statuts ont fixé le montant des cotisations en fonction du nombre d'habitants. Pour la commune, la cotisation s'élèvera à 190 €.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal :

- approuve l'adhésion à l'Association sarthoise des communes « Maisons fissurées »
- autorise le maire à verser la cotisation et à signer tout document à cet effet.

## Attribution de subvention au Football Club Saint-Georges - Pruillé

Les deux dernières saisons de football ont été fortement perturbées par le contexte sanitaire lié au Covid-19. La saison 2019/2020 s'est arrêtée en février 2020, et n'a pas repris. La saison 2020/2021 s'est arrêtée en octobre 2020 et n'avait pas repris non plus.

Ces annulations prématurées de deux saisons ont conduit le comité directeur du club à prendre la décision de réduire le montant des cotisations pour la saison 2021/2022, en facturant la licence à «prix coûtant».

Le club a ainsi voulu se montrer solidaire avec ses adhérents afin de permettre à tous ses licenciés de continuer leur activité sportive.

Les licences ont ainsi été facturées 25€ à tous les adhérents, alors que le prix normal des adhésions est en principe de 60€ à 90€ selon les catégories. Le manque à gagner correspondant aux licenciés de Saint-Georges-du-Bois s'élève ainsi à 3 030€.

Pour la saison 2021-2022, le club souhaite organiser des animations extra-sportives pour compenser ce geste financier, mais le contexte sanitaire pourrait de nouveau compromettre ces actions.

Après en avoir délibéré, le conseil décide par 18 voix pour et 1 vote contre d'accorder une subvention de 1 515€ au Football Club Saint-Georges - Pruillé.

18 janvier 2022

## Demande de subventions

Deux subventions nouvelles peuvent être sollicitées pour financer la réalisation de la Maison d'assistantes maternelles.

En premier lieu, l'opération a été présélectionnée pour un financement au titre des fonds européens (LEADER).

Pour ce financeur, les dépenses éligibles sont l'acquisition du terrain, les honoraires du maître d'œuvre et le marché de travaux. Cela représente un total de dépenses prévisionnelles de 610 801.09 €HT. L'opération pourrait être subventionnée à hauteur de 76 000 €.

Le conseil municipal autorise le maire déposer une demande de subvention de 76 000 € au titre du fonds LEADER et à signer tous les documents s'y rapportant. En second lieu, le Conseil régional a créé pour 2022 un fonds régional « Jeunesse et Territoires », qui a pour but de soutenir la réalisation d'équipements ou services publics de proximité en faveur de la jeunesse-petite enfance (et notamment les MAM).

Pour ce financeur, les dépenses présentées sont l'acquisition du terrain, les dépenses préalables à la réalisation de l'opération (démolition, déplacement des jeux, dépenses diverses), les honoraires du maître d'œuvre et le marché de travaux. Cela représente un total de dépenses prévisionnelles de 647 827.89 €HT. L'opération pourrait être subventionnée à hauteur de 50 000 €.

Le conseil municipal autorise le maire déposer une demande de subvention de 50 000 € auprès du Conseil régional et à signer tous les documents s'y rapportant. Par ailleurs, l'aménagement de l'espace de jeux avait fait l'objet d'une demande de financement de l'Etat en 2021 mais n'a pas été sélectionnée.

La demande de financement reste valable pour 2022, ce qui permet d'intégrer notamment les dépenses liées à l'installation de la tyrolienne prévue pour 2022.

Le conseil municipal autorise le maire déposer une demande de subvention de 51 082,70 € auprès des services de l'Etat et à signer tous les documents s'y rapportant.

## Création d'un poste de technicien (responsable des services techniques)

M. Papin, agent de catégorie C affecté au service technique, a fait valoir ses droits à retraite à compter du 1er juillet 2022.

Son départ est l'occasion de revoir le fonctionnement actuel de ce service qui fonctionne sous l'autorité de l'adjoint en charge des travaux.

Il est en effet apparu qu'il était nécessaire de structurer ce service avec le recrutement d'un responsable d'équipe.

Les missions confiées, qui reprennent en partie celles assumées par M. Papin seraient les suivantes :

- Encadrement de l'équipe des services techniques (3 agents).
- Direction des travaux sur le terrain, en lien avec les entreprises
- gestion des approvisionnements et réalisation de devis permettant la prise de décision par les élus.
- Entretien des bâtiments municipaux, ainsi que la surveillance des équipements de la commune (travaux de maçonnerie, peinture, carrelage, plomberie, électricité, etc.)
- Entretien du matériel de service (outillage, véhicules).
- Travaux d'aménagement, d'entretien et de nettoyage de la voirie communale, des espaces publics et des espaces verts.

Sous réserve de l'avis du comité technique départemental (dont l'avis sera rendu le 27 janvier 2022), le conseil municipal valide la création d'un poste de catégorie B (technicien) de responsable des services techniques, à compter du 1er juin 2022.

## Affaires diverses

### Demandes de subventions des associations

Le maire présente le contrat d'engagement républicain que devront désormais signer toutes les associations bénéficiant de subventions publiques.

Le contrat d'engagement républicain doit accompagner un formulaire cerfa (national) de demande de subvention. Ce formulaire étant très formaliste, le conseil décide que seules les associations demandant une subvention supérieure à 500€ devront le fournir. Les demandes de subvention inférieures à 500€ ne se verront pas imposer ce formalisme, mais devront faire l'objet d'une demande écrite et justifiée.

Toutes les associations, quel que soit le montant de la subvention accordée, devront signer le contrat d'engagement républicain.

Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

my mairie

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mai/ Blog
Akiltoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Anthony Folliot	06.78.37.63.68	Site : http://essgb.footeo.com
Fianchetto (échecs)	Jean-Claude BOUTTIER	07.78.60.49.59	
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodnier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site

## Akiltoor

L'association Akiltoor tient à présenter ses meilleurs vœux aux Boisgeorgiens en cette nouvelle année 2022.

Notre association a tenu son assemblée générale le 09 décembre au cours de laquelle nous sommes revenus sur l'année 2021 et sur notre capacité à maintenir l'intégralité de nos soirées jeux grâce à l'application d'un protocole sanitaire strict et précis que nos 60 adhérents ont respecté. Nous espérons pouvoir continuer ainsi sur 2022.

Pour l'année à venir, nous espérons atteindre la barre des 70 adhérents. Nos soirées hebdomadaires du jeudi soir (de 20h30 à minuit), à la salle associative, ont déjà repris. Nous allons également reprendre un après-midi jeu (le samedi) mensuel, dans la salle annexe de l'espace culturel sous la mairie, à partir du mois de février. Nous espérons également pouvoir maintenir notre fête du jeu qui devrait avoir lieu le week-end du 05 et 06 Mars.

Pour rappel, les deux premières soirées jeux vous permettent de découvrir le fonctionnement de notre association. L'adhésion s'élève ensuite à 15€ pour une personne et 25€ pour deux personnes du même foyer. Nos adhérents ont également la possibilité d'emprunter nos 337 jeux afin de pouvoir les apprécier à la maison. Ils bénéficient également d'une remise de 10% pour l'achat de jeux dans les magasins spécialisés du Mans.



Chaque année nous augmentons notre collection de jeux (65 sur 2021) grâce à nos participations à différents festivals (notamment celui du Mans : Des Jeux au Mans) ainsi qu'aux subventions et adhésions.

Nous vous attendons donc nombreux pour cette année 2022.

## SGBE

Malgré les conditions compliquées liées à l'épidémie Covid, le 1er trimestre s'est déroulé correctement avec observations strictes du protocole sanitaire, présentation du passe sanitaire et listes tenues à jour des présents à chaque séance.

Notre association a retrouvé ses adhérents(es) et aussi des nouveaux, avec notre nouvelle animatrice Elise. Je remercie tous les adhérents qui nous ont fait confiance malgré la Covid et nous devons poursuivre nos efforts de respect des consignes sanitaires pour continuer nos activités sportives le plus longtemps possible.

Cette année notre association a investi dans des matériels neufs remis en prêt à chaque adhérent dans un sac plastifié offert par le comité EPGV ainsi qu'un stylo. Chacun peut ainsi faire les exercices de gymnastique en toute sécurité sanitaire. Nous espérons que les mesures mises en place par le Gouvernement pourront s'alléger afin de pratiquer la gymnastique dans une ambiance plus conviviale.

L'assemblée Générale a été programmée le 25 janvier 2022 à 20h00 à la salle associative, sauf contre-indication de dernière minute.

La Présidente Evelyne Bodinier reste à votre disposition au 06.87.83.65.32. ou Mme CHABLE au 02.43.47.20.94. pour de plus amples renseignements.



## APETS

Grâce à la participation des Boisgeorgiens, et à l'énergie des parents bénévoles, toutes ces actions permettent de financer les actions pédagogiques mises en place par les enseignants, pour nos enfants.



### Opérations passées :

- Comme chaque année, l'APETS a organisé son **opération de vente de chocolats et douceurs de Noël**, qui a de nouveau connu un beau succès, avec 4541€60 de commandes et de nombreux lots qui s'ajouteront à ceux prévus pour la tombola ! Presque 50% des commandes ont été faites via la boutique en ligne qui propose un paiement sécurisé. Cette procédure présente de nombreux avantages tant sur le plan écologique que pratique.

Nous espérons que ces achats au profit des élèves de l'école Trompe Souris auront ravi les papilles des petits comme des grands !

- Cette année nous avons décidé d'innover avec un nouveau partenaire bien connu de la commune "**les potions de Geoffroy**".

Les produits d'entretien et cosmétiques zéro déchet ont connu un beau succès, malgré une vente courte pour être livrée avant Noël, avec un total de 1360€ de commande.

Les retours positifs nous encouragent à representer une vente l'année prochaine.

### Projets et opérations à venir :

- Avis aux gourmands ! En février/mars, l'APETS reconduit l'action "**Vente de brioches de Vendrennes et de gâteaux Bijou**".

Comme l'année précédente, nous offrons la possibilité de commander à tous les Boisgeorgiens. Les liens pour passer commande seront disponibles sur la page Facebook de l'association et sur l'application de la mairie fin janvier.

Les commandes se feront uniquement via le site "HelloAsso", jusqu'au 4 mars inclus. Le retrait des commandes aura lieu le mercredi 23 mars dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie, de 16h30 à 19h. Vous pouvez nous contacter via l'adresse mail de l'APETS ([apets72700@gmail.com](mailto:apets72700@gmail.com)) pour tout renseignement complémentaire.

#### - CARNAVAL, 2 avril 2022

Samedi 2 avril après-midi, l'APETS organisera, si la situation sanitaire le permet, son **carnaval**, avec pour thème : "**Les émotions**".

Comme chaque année, il y aura un concours de bonshommes carnaval.

N'hésitez pas à vous regrouper entre voisins pour faire de magnifiques créations, les plus populaires seront récompensées.

Nous espérons y retrouver le plus grand nombre d'entre vous pour passer une après-midi la plus festive possible !

#### - FÊTE DE L'ÉCOLE, 26 juin 2022

Réservez votre dimanche 26 juin 2022 pour la fête de l'école !

En fonction de vos possibilités, vous pouvez participer à l'organisation ou à l'animation des festivités.

Pour suivre l'actualité de l'association ou pour proposer votre aide/vos idées :

par mail «[apets72700@gmail.com](mailto:apets72700@gmail.com)» et sur <https://www.facebook.com/apets72>

## L'îlotCo

### Retrospective

L'association L'îlotCo a tenu son premier **Marché d'automne** samedi 20 novembre après-midi, avec 17 stands de producteurs et artisans locaux.

À l'organisation, une vingtaine de bénévoles de tous âges

ont œuvré pour permettre aux 300 visiteurs de rencontrer les exposants.

Pour l'occasion, L'îlotCo avait loué à l'Association Sarthoise d'Attelage les services de deux calèches tirées par de magnifiques Percherons, qui faisaient la navette pour faciliter l'accès au futur tiers-lieu "L'îlotCo".

Cette attraction a ravi les visiteurs, du plus jeune au plus âgé !



En ligne avec l'ambition de L'îlotCo, des ateliers ludiques et gratuits sont proposés régulièrement aux adhérents. Le but est de cultiver l'énergie de L'îlotCo et de réfléchir en collectif sur plusieurs thématiques comme le vivre ensemble, la notion de culture ou la transition écologique.



### Annonce

APPEL À PORTEUR DE PROJET

L'îlotCo ouvrira ses portes au public **mi-avril**, en commençant par son **café-cantine** ! Mais comment faire pour que le café-cantine renforce, jour après jour, l'**ambition de L'îlotCo** "accompagner chacun, à son rythme, en conscience et avec plaisir dans les apprentissages qui permettront d'être acteur des évolutions personnelles, professionnelles et sociétales à venir" ?

L'équipe de L'îlotCo a choisi de tester une solution : Faire du café-cantine **une couveuse pour porteur de projet en restauration**.

Ceci éveille votre curiosité ? Vous portez un projet de création en restauration ? Vous connaissez quelqu'un qui connaît quelqu'un qui porte un projet ? **Quelque soit la question, la réponse se trouve en lien sur notre site ou en scannant ce QR code.**



À VENIR / À L'îlotCo, en 2022 : (les détails seront ajoutés sur notre site)

- Deux fournées de **pain bio** chaque semaine pour les adhérents, au levain naturel, pétri à la main et cuit au four à bois. Ces fournées sont autant de moments de transmission pour les adhérents qui s'y consacrent.

Le four peut accueillir encore plus de pain par fournée, la commande est très simple et la récupération des pains flexible et libre... N'hésitez plus !

- Des chantiers participatifs réguliers, autant d'occasion de se former à de nouveaux apprentissages !

- Très bientôt : une programmation « environnement et biodiversité » autour des zones humides, et de l'accueil des hirondelles, des activités de découverte et de sciences participatives

- Dès le printemps : des activités corporelles, de travaux manuels, des propositions culturelles

- **Le 2ème Festival de L'îlotCo le 12 juin !**

- Vous souhaitez **participer, en fonction de vos envies et possibilités, à un projet ambitieux qui aura un impact positif sur notre territoire**, et avoir accès aux activités et aux services réservés aux adhérents ? Adhérer à l'association L'îlotCo est un réel acte d'engagement, dont le montant de la cotisation est libre, afin d'être adapté à chacun.

**Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour que le projet aboutisse !**

- L'association L'îlotCo organise chaque mois une **Réunion Collective Ouverte**, où chacun peut découvrir le projet. Alors n'attendez plus et venez à la prochaine réunion, **lundi 21 février à 20 heures !**

Pour participer ou pour en savoir plus : [contact@lilotco.fr](mailto:contact@lilotco.fr)



À très bientôt !

L'équipe de L'îlotCo

<https://www.lilotco.fr> - <https://www.facebook.com/lilotco> - [contact@lilotco.fr](mailto:contact@lilotco.fr)

## **Les Dynamiques BoisGeorgiens**

Toutes les activités ont de nouveau été suspendues depuis Novembre 2021 à cause la recrudescence de la Covid 19.

Nous envisageons les reprendre prochainement en s'adaptant au mieux avec les conditions imposées au regard des mesures sanitaires



**Les randonnées pédestres sont reprises depuis le lundi 17 Janvier et se poursuivront une fois par mois le lundi après-midi.**

En raison de l'impossibilité de servir boissons et goûters, les après-midi jeux de cartes et jeux de sociétés verront leurs créneaux horaires réduits de 14h00 à 17h00. Reprise le 9 Février. Cette activité se poursuivra ainsi le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois.

La reprise des initiations danses est prévue mardi soir 1er Février 2022 avec un programme de danses en ligne afin de respecter la distanciation.

Une soirée Théâtre est programmée samedi 26 Février 2022 salle associative à partir de 20h00 et est destinée à tout public.

La comédie inédite intitulée ; « Ça pigeonne chez le Baron ! » sera interprétée par la troupe du Haut Maine.

La Sortie repas spectacle Retrouvailles à Baugé (49) initialement prévue en Novembre 2021 est reportée au lundi 14 Février 2022.

## Évènements à venir:

ORGANISÉES PAR LES  
**FOULÉES D'ETIVAL**

**Dimanche 3 Avril 2022 - 9h15**

Georges-du-Bois

**COURSES NATURE**

16km Nouveaux parcours en Sarthe 11km  
213m D+ 169m D+

Inscription jusqu'au 27 mars 2022

**klikego.com**  
CLIQUEZ, PARTICIPEZ !

12€ / 10€ licence FFA le 16 km  
10€ / 8€ licence FFA le 11 km

Départ et arrivée à l'étang du Parc de la Rivière

Réglement et Informations  
[WWW.FOULEES-ETIVAL.FR](http://WWW.FOULEES-ETIVAL.FR)  
et  
06 24 64 75 03

**SIVOM  
LE  
PARC  
DE  
LA  
RIVIERE**

**Pour les marcheurs**  
Parcours nature et randonnée  
pédestre ouverte à tous  
3€ - 11km  
Départ 9h30  
Inscription sur place

**FOULÉES D'ETIVAL**

**ÉTIVAL  
LES-LE-MANS**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Comméoration du 11 novembre

Départs : De gauche à droite sur la photo: Stéphanie MORIN et Erwan VIEL, de part et d'autre de Franck BRETEAU, Maire et vice-Président du syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans



Repas de Noël au restaurant scolaire



Bourse aux jouets organisée par l'APETS



## Local rangement salle associative

Pour la troisième fois dans l'espace d'un mois, le local a été « visité » en nocturne. La sono a été volée et des dégâts ont été constatés.

La municipalité a porté plainte et une enquête est en cours pour déterminer l'identité des vandales. Dans ce cas, un acte de vandalisme est puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

La municipalité a décidé de mettre le local sous alarme.



## Covid 19 : Un service d'accompagnement pour la vaccination de rappel

La période de rappel est dorénavant ouverte à tous les habitants à partir de 18 ans. Nous vous invitons à prendre contact avec le professionnel de santé de votre choix afin de procéder à votre rappel.

Le C.C.A.S. de la commune est à disposition des personnes âgées et/ou dans l'incapacité de se déplacer seules vers le pôle santé communal pour les accompagner. Pour bénéficier de ce service, toute personne intéressée peut prendre contact avec le secrétariat de la Mairie (**02.43.47.18.87**) qui enregistrera votre demande et vous recontactera pour vous indiquer la date disponible.



VACCINONS-NOUS



## Portage de repas à domicile

Vous les voyez circuler sur la commune à bord d'un triporteur entre 11 heures et midi ?

Ce sont les bénévoles qui livrent les repas à domicile.

Ce service s'adresse à tout boisgeorgien rencontrant des difficultés ponctuelles ou régulières à préparer seul des repas variés et équilibrés (convalescence, solitude, vieillissement, handicap...) Le repas, élaboré le matin même par le restaurant scolaire, est livré en plateau isotherme. Il est identique à celui des enfants : entrée, plat principal, fromage ou laitage, dessert, pain.

Le coût du repas est fixé à 6.80 euros (tarif unique, sans frais de dossier).

Les livraisons étant assurées les jours d'ouverture de l'école, un prestataire extérieur de portage de repas peut selon les besoins livrer les autres jours.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au **02 43 47 18 87**.

Merci aux bénévoles pour leur implication, le temps offert, leur bonne humeur et leur bienveillance !



## Subvention exceptionnelle à l'association F.C.S.G.P.



Les deux dernières saisons de football ont été fortement perturbées par le contexte sanitaire lié au Covid-19. La saison 2019/2020 s'est arrêtée en février 2020, et n'a pas repris. La saison 2020/2021 s'est arrêtée en octobre 2020 et n'avait pas repris non plus. L'association de football a été amenée à verser aux instances nationales la totalité de la cotisation annuelle ordinaire alors que la saison de compétition n'a pas eu lieu.

Ces annulations prématurées de deux saisons ont conduit le comité directeur du club à prendre la décision de réduire le montant des cotisations pour la saison 2021/2022, en facturant la licence à "prix coûtant". Le club a ainsi voulu se montrer solidaire avec ses adhérents afin de permettre à tous ses licenciés de continuer leur activité sportive. Les licences ont ainsi été facturées 25€ à tous les adhérents, alors que le prix normal des adhésions est en principe de 60€ à 90€ selon les catégories. Le manque à gagner correspondant aux licenciés de Saint-Georges-du-Bois (77 membres) s'élève ainsi à 3 030€.

La commune a participé à hauteur de 50% soit 1515€, à titre exceptionnel, pour saluer la décision du club vis-à-vis de ses adhérents.

Pour la saison 2021-2022, le club souhaite organiser des animations extra-sportives pour compenser ce geste financier, mais le contexte sanitaire pourrait de nouveau compromettre ces actions.

## L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 mars 2022

# Elections 2022

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur la liste électorale de la commune, pas de panique ! L'inscription est possible jusqu'au vendredi 4 mars 2022. Pour cela il suffit de venir en mairie, et de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les dates des scrutins de 2022 sont les suivantes :

- Elections présidentielles : **10 et 24 avril 2022**
- Elections législatives : **12 et 19 juin 2022**

## **Mise à jour du « Plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées en cas de risques exceptionnels »:**

### • **Mise à jour du registre obligatoire dédié à ces personnes**

En cas d'évènement exceptionnel, pandémie, canicule, inondations ou autre évènement exceptionnel grave, la Préfecture déclenche le Plan d'Alerte et d'Urgence, pour porter assistance aux personnes isolées ou vulnérables.

Pour l'activer, la Mairie a ouvert un Registre, pour recenser les personnes souhaitant en bénéficier.

Il s'agit des personnes habitant la Commune, de 65 ans et plus, ou de 60 ans et inaptes au travail, ainsi qu'aux Adultes handicapés, sur la base du volontariat.

Il appartient donc aux personnes qui répondent à l'un de ces critères et qui le souhaitent, de se manifester auprès du Secrétariat de la Mairie pour demander leur inscription.

Les personnes déjà inscrites n'ont pas à s'en préoccuper, sauf en cas de modification des données personnelles (adresse et téléphone du bénéficiaire, éventuellement nom adresse et téléphone de l'organisme d'aide à la personne intervenant au domicile, nom, adresse et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence) précédemment transmises, afin de mettre à jour le fichier, et garantir son efficacité.

Ces demandes sont à faire en Mairie, chaque début d'année.

### **Vidéoprotection : Un outil installé et en service**

Citéos notre partenaire dans ce projet a installé les dernières caméras de vidéosurveillance au carrefour de la croix sainte Apolline et au carrefour de de la route des Landes et de la rue de la croix Sainte Apolline. L'ensemble des caméras a été mis en service le 15 décembre 2021.

Il est important de rappeler que ce projet de vidéoprotection de la commune de Saint Georges du Bois répond à la demande de la gendarmerie et s'inscrit dans une démarche mutualisée de l'ensemble des communes du Bocage Cénomans ainsi que de la ville de Rouillon.



Selon la gendarmerie, c'est est un outil efficace de sécurité. C'est ainsi que dans le cadre d'une enquête de vol, le commandant de la gendarmerie a déjà sollicité les images des caméras place de la mairie.

Le respect de la vie privée et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) fait partie du cahier des charges du projet. C'est pourquoi cette installation



a fait l'objet d'une déclaration en préfecture, de l'installation de panneaux de signalisation spécifiques à chaque entrée de la ville et de paramètres spécifiques sur les caméras afin de filmer la voie publique uniquement. Les enregistrements quant à eux sont en accès restreint et automatiquement supprimés au-delà de 30 jours.

## Notre commune est identifiée comme ayant une qualité de réseau mobile déficitaire

Dans le cadre d'un accord signé entre les pouvoirs publics et les opérateurs de téléphonie mobile en janvier 2018, il avait été décidé d'identifier tous les territoires qui connaissent une qualité insuffisante de leur communication.

Le 21 décembre dernier, un arrêté ministériel a publié sa troisième liste des communes déficitaires, parmi lesquelles figure notre commune en désignant l'opérateur Orange comme pilote pour procéder à l'amélioration de la situation.

L'accord national prévoit que les opérateurs désignés ont l'obligation de mettre en service le site de téléphonie mobile qui permettra à notre population de bénéficier d'un meilleur service de 4G mobile.

Orange est donc à la recherche d'un emplacement pour la mise en place d'une nouvelle antenne-relais sur notre territoire.

Si la municipalité a bien conscience de l'existence de micro zones blanches sur différentes parties de son territoire, aucune sollicitation de la population n'a été reçue justifiant le lancement d'une démarche d'amélioration nécessitant l'implantation d'une nouvelle antenne-relais.

Les élus souhaiteraient donc mieux connaître la réalité du besoin.

**C'est pourquoi nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-dessous.**



**Mon quartier d'habitation :** .....

**Mon opérateur :** .....

**La qualité de mes communications :**

1. Mauvaise
2. Assez Mauvaise
3. Qualité Variable selon les moments
4. Qualité globalement bonne avec des coupures ponctuelles
5. Bonne qualité

Pour ceux qui ont répondu de 1 à 3 : Souhaitez-vous que la commune recherche un emplacement pour accueillir une antenne-relais ?

**Commentaire :** .....

.....  
.....

Afin de nous adresser au maximum de foyers, nous avons volontairement opté pour un questionnaire papier et pas un sondage via le site internet.

Nous vous invitons à découper votre réponse et à la déposer en Mairie ou à l'accueil périscolaire.

Merci.

## Rappel : Stationnement pôle santé et parking de l'école.

Les places de parking handicapés au niveau du pôle santé sont réservés exclusivement aux voitures pour personnes handicapés. Des emplacements de stationnement existent sur le parking de l'école. Nous souhaiterions éviter de solliciter l'intervention de la gendarmerie pour verbaliser les contrevenants car de plus en plus de boisgeorgiens se plaignent de ce non-respect.

De même, il est demandé aux parents accompagnant leurs enfants à l'école en voiture de ne pas se garer devant le portail vert et de ne pas prendre le parking dans le mauvais sens de circulation. La sécurité est l'affaire de chacun, pas uniquement celle des autres ! Nous vous remercions de votre compréhension



### **PAT PIZZA**

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

**06.85.66.11.57**

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

**[www.patpizza.fr](http://www.patpizza.fr)**

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Lotissement Lot Champ de la grange

Conception/Maquette: Vincent Meunier ([vincent-meunier.fr](http://vincent-meunier.fr))

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

## Informations sociales

### Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

### Familles rurales

Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

### Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

## Informations pratiques

### Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 15H30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 15H30 à 18H00
- Samedi : 9H30 à 12H00

Photocopies : en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

### SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

**L'accueil de loisirs** (mercredis et vacances scolaires) : tel 07 64 58 19 23

accueilloisirs@bocagecenomans.org

### Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

### Location de la salle associative

Au 24 rue de Sablé (408,05 m<sup>2</sup>) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00

### Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél : 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi et mardi : 14h à 18h
- Mercredi : 9H30 à 12H30 et 16h00 à 18h30
- Samedi : 10H30 à 12H00

### Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. 11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail : sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

### Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses...) Tél : 02.43.21.03.05

### Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

### Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

### Activité tennis

Réservation par sms auprès de M. Pré Julien au 06.23.99.88.59

### Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribray (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs : des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

### Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

## Transport

### ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

## Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées

**Xavier Lebreton** : 06.62.05.31.06

**ORDIDOC** - Dépannage informatique à domicile  
06.30.54.44.66

**NP Maçonnerie : Artisan maçon**

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

**Artisan peintre :**

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

Diagnostic amiante, plomb, termites, performances énergétiques, gaz électricité

**Société ARNEMETIA** : 06.82.92.38.20

**SODIMAV** : Panneaux isothermes :  
02.43.47.10.67

## Ses services

**Cabinet Médical** Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Clotteau, Dr Drouet, Dr Carrara : 02.43.47.17.17

**Dentiste** Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

**Kinésithérapeute/Ostéopathe**

Manuel Dumont (Ostéopathe)  
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81  
Stéphane Tiro : 02.43.28.51.85

**Pédicure Podologue**

Agathe Thibault-Besnard :  
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

**Infirmier libéral**

David Liger : 06.47.81.24.07

**Psychothérapeute**

Valérie Dessole : 09.53.76.53.39 ou  
07.81.44.20.09

**Diététicienne nutritionniste**

Laurie Gehere : 06.26.47.58.22

**Solimut Mutuelle (contrat village)**

09.77.42.55.25

**SETRAM**

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur [sgdb72.fr](http://sgdb72.fr)

**Pharmacie** : Blandine Louapre : 02.43.47.18.82

**Praticienne en hypnose :**

Virginie Peré : 06.62.34.80.56  
Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

**Pharmacie de garde** : 08.25.12.03.04

**Centre Hospitalier** : 02.43.43.43.43

**Gendarmerie de Coulans sur Gée** : 02.43.88.82.06

**Centre Antipoison** : 02.41.48.21.21

**SAMU** : 15

**POMPIERS** : 18 / 112 (portable)

**URGENCES** : 17

**MÉDECINS DE GARDE** : 116-117

## Ses commerçants

**Charlotte s'en mêle** - Coiffure : 02.43.47.24.12

**Eliz'en** - Institut de beauté : 02.43.39.03.17

**Évasion des sens** - Isabelle esthéticienne :  
06.45.81.47.46

**La Maison du Pain** - Boulangerie, Pâtisserie :  
02.43.20.21.08

**L'Imprévu / Café du Midi** - Bar, Tabac, Presse :  
02.43.47.22.46

**Stéphane Leffray** - Vente de produits à la ferme (sur réservation) viande rouge, de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59

**Jean Pierre Rouillard** - Vente de produits (élevage local) : Blonde d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10 kg : 02.43.47.24.96

**Le P'tit Saint-Georges** - Bar, Restaurant :  
02.43.47.14.29

**Magasin UTILE** - Supermarché : 02.43.83.04.04

**Natur'elle** - Institut de beauté : 02.43.43.06.00

**Ongléance** - Soins des Ongles : 06.03.74.26.97

**Pat'Pizza** - Commerce ambulancier - Vente de pizzas : 06.85.66.11.57

**Les Douceurs de Julie** - vente de fruits et légumes : 07.71.13.02.17

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.



**Vitesse apaisée  
dans tout le village**